

Date / التاريخ 25 JAN. 2023

Réf./ المرجع DEP/2023/0066

DECLARATION DE CONFORMITE

Suite aux analyses réalisées aux Laboratoires compatibilité Emballage/Produit, objets du rapport d'essai EA/1559-2022 du 12/12/2022, demandées par la société « BMT », le Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement, PACKTEC, déclare que les échantillons de **boîtes métalliques** (voir tableau), soumis à l'essai, sont conformes aux exigences de la réglementation en vigueur.

Le critère de la migration globale d'aptitude au contact avec tous types d'aliments des échantillons de boîtes métalliques est conforme aux exigences de l'arrêté tunisien 15 septembre 2005.

Le critère de la migration spécifique d'aptitude au contact avec tous types d'aliments des échantillons de boîtes métalliques est conforme aux exigences du règlement n°10/2011 ; du règlement n° 1895/2005 et de la fiche MCDA n°1 (V02-01/04/2017).

Type de boîte	Format	Type d'aliment	Nature de vernis de revêtement (*)	Les exigences réglementaires	Conformité selon les exigences
Boîtes 3 pièces	1/6 H	Tous types d'aliments	- Vernis blanc époxy. - Vernis blanc BPA-NI. - Vernis OR alimentaire.	- Arrêté tunisien du 15 septembre 2005. - Règlement (UE) N°10/2011. - Règlement (CE) N°1895/2005.	Conforme
	1/4 H				
	1/2 H				
	400g				
	4/4 H				
Boîtes embouties 2 pièces	Boîte ø153		- Vernis aluminium époxy. - Vernis aluminium BPA-NI.	- Fiche MCDA n°1 (V02-01/04/2017).	Conforme
	1/6 PC				
	1/2P				
	ø 65				
	1/10 B				
	1/5 B				

(*) : Information fournie par le client

Remarque : Cette déclaration de conformité ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

